

Edito

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Léonard s'est réuni le 23 janvier 2010 pour délibérer sur divers projets dont une partie est évoquée dans cette 10^{ème} Lettre électronique.

Parmi les questions abordées, les élus ont adopté le nouveau logo de la Communauté de Communes du Pays Léonard.

L'ordre du jour comportait aussi la saisie des Conseils Municipaux relative à une proposition pour le transfert de la compétence A.T.E.S.A.T. (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) des communes à la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire a entériné la révision du Contrat de Pays concernant le financement de l'acquisition du site du Laber, la réalisation d'une zone d'activités spécifique à la Plaisance-Nautisme à Kerjean - Saint Pol de Léon, l'accueil d'une licence «Biologie-Mathématiques-Informatique» au Laber et la construction de l'Hôtel de Recherche à Perharidy.

Le Président
Nicolas FLOCH

Agenda

SÉMINAIRE SUR LE TOURISME

Samedi 6 février 2010
(organisation : Agence du Léon)

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Mercredi 24 février 2010 à 19 heures

CONFÉRENCE ANNUELLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mercredi 24 février 2010 à 20 heures 30

VOTE DES BUDGETS

Mercredi 31 mars 2010 à 19 heures

Abonnez-vous à la Lettre électronique
de la Communauté de Communes :
www.pays-leonard.com

La e-Lettre

de la Communauté de Communes du Pays Léonard

www.pays-leonard.com

UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une charte de communication est en cours d'élaboration. Cette opération vise à renforcer l'identité de la collectivité, promouvoir et améliorer la visibilité de ses actions. Elle se concrétise, aujourd'hui, par l'élaboration d'un nouveau logo :



La typographie « Pays Léonard » est classique, simple et lisible. Le « Pays » et « Léonard » sont liés par le « Y » renforçant la « COHÉSION TERRITORIALE ».

Les 8 carrés de couleur rappellent les 8 communes membres. Une vague donne de l'élan et du dynamisme au logo ; elle symbolise surtout « L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE » qui relie les 8 communes.

Ces carrés peuvent aussi décliner les 8 principaux secteurs d'activités de notre territoire (Recherche, Santé, Services, Plaisance, Pêche, Tourisme, Commerce, Agriculture) voire les instances communautaires (7 Commissions et le Bureau).

Enfin, ce logo permet une déclinaison des services communautaires :



En bref

RANDO-GÎTE DES DEUX RIVIÈRES

Délégation de Service Public

Deux sociétés ont répondu à l'avis d'appel à candidatures pour la Délégation de Service Public concernant la gestion du Gîte de Randonnée «Les 2 rivières» situé à Plougoulm.

MAISON DE L'ENFANCE

Intervention d'un Pédiatre

La Communauté de Communes signera prochainement une convention, avec la Fondation Perharidy, relative à la mise à disposition d'un Pédiatre, salarié de la Fondation, pour assurer la formation et l'information du personnel, veiller à l'application des mesures d'hygiène générale de la structure, assurer la surveillance de la santé des enfants, les visites d'admission des enfants admis en crèche...

HOTEL DE RECHERCHE

Réception des travaux

Le maître d'oeuvre, chargé du suivi de la construction de l'Hôtel de Recherche, a informé la collectivité que la date de réception des travaux était programmée au 22 mars 2010.

CAMPUS DU LABER

Formation : Accueil des étudiants

Le maître d'oeuvre devrait prochainement adresser à la collectivité ses conclusions sur l'état général du bâtiment existant. La Communauté sollicitera la Dotation de Développement Rural pour cette opération.

CAMPUS DU LABER

Pôle d'Excellence Rurale

La collectivité présentera un dossier de financement de l'acquisition du site du Laber dans le cadre de l'appel à projet des Pôles d'Excellence Rurale.

EXTENSION DE LA ZAC DE KERRANNOU

Lancement de la 2^{ème} phase

Le Conseil Communautaire a décidé de lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation de la 2^{ème} phase d'extension de la ZAC de Kerrannou située à Saint Pol de Léon.

EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE

Choix du maître d'oeuvre

Un architecte a été retenu pour accompagner la collectivité dans le projet d'extension du Centre Aquatique.